



SYNDICAT FRANCILIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## Accord social BSCC non signé par la CFDT : Et maintenant ?

*L'accord national BSCC ne sera pas signé par la CFDT, une majorité de ses syndicats CFDT territoriaux s'y opposant. Pour autant, le contexte vient de bouger, avec la compensation par l'Etat des coûts des missions de service universel (SU), annoncé par le 1<sup>er</sup> ministre jeudi 22 juillet. Cela fait suite aux nombreuses interventions de la CFDT chez les parlementaires, et à deux rapports commandés par le Gouvernement. Cet enjeu est pour nous essentiel, pour sortir de l'ornière des trajectoires financières inconnues du Groupe La Poste pour les prochaines années, le coût de ces missions étant supporté par les Postiers sur leur fiche de paie qui évolue peu, et dans leurs conditions de travail quotidiennes.*

### Que va-t-il se passer maintenant ?

**Avec vous,**

**Pour vous :**

**La CFDT !**

La BSCC ne devrait prendre, a priori, qu'une seule mesure unilatérale : le maintien des primes de remplacement ! Mais face à la nouvelle donne de la compensation des coûts du SU, la rentrée de septembre pourrait permettre d'autres alternatives ou propositions, ne serait-ce que pour intégrer les modifications liées au J+3 (tout en maintenant le J+1) qui, pour nous doivent faire l'objet de négociations sociales. La CFDT sera à l'offensive avec ses propositions.

### Et pour l'Ile-de-France ?

Avec ou sans accord, le déploiement des organisations de travail autour d'équipes autonomes se fera. Le Syndicat CFDT francilien n'entend pas rester l'arme au pied ! D'autant plus que l'annonce de la fusion des 3 DEX Courrier en une seule pour janvier 2022 nécessitera d'amples discussions sur l'organisation de celle-ci, sur la place du dialogue social à tous les niveaux de la future DEX, pour répondre aux problématiques des postiers au plus près possible du terrain. Sans oublier le périmètre important de la DRIC/DRLOI, avec ses 4 PIC et ses 5 plates-formes du courrier national et international.

### Le SF3C CFDT, revendique un cadre négocié dans notre région, pour :

- L'accompagnement social dans la future DEX
- Garantir une politique de l'emploi de qualité ;
- Maintenir et développer le pouvoir d'achat ;
- Mettre un coup d'arrêt à l'intensification du travail en limitant la sécabilité ou en la compensant ;
- Encadrer la mise en place des équipes autonomes et les évolutions du métier de cadre de proximité, ainsi que des contreparties au déploiement de cette nouvelle organisation du travail.

Quelques axes ont d'ores et déjà été travaillés durant la négociation BSCC, et pourraient être davantage précisés. C'est pourquoi la CFDT estime que la fusion programmée des trois directions du courrier d'Ile-de-France peut et doit servir de tremplin pour un accord local dans la première région économique et en nombre de postiers de France ! Il ne peut être question, pour le SF3C CFDT, de laisser seuls les travailleurs face aux décisions unilatérales et aux stratégies de l'entreprise !



SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE  
23 rue d'Alleray 75015 PARIS  
Tél : 01 40 29 82 00  
Fax : 01 40 29 82 10  
contact@cfdtsf3c.org